

DD-Delete White Line

Date 4.4.2019

Date antérieure: -

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**1.1 Identificateur de produit****1.1.1 Désignation commerciale**

DD-Delete White Line

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.2.1 Utilisation recommandée**

Traitement des sabots

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**1.3.1 Fournisseur**

FinnHoof Oy/Ltd

Boîte postale

Torikatu 1 a

Code postal et boîte postale

21100 Naantali

Téléphone

+ 358 (0) 50 301 7760

Business ID

25189823

Email

heikki.kemppi@finnhoof.fi

1.4 Numéro d'appel d'urgence**1.4.1 Numéro de téléphone, nom et adresse**

INRS: + 33 (0) 1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification de la substance ou du mélange****1272/2008 (CLP)**

Acute Tox. 4, H302

Eye Dam. 1, H318

2.2 Éléments d'étiquetage**1272/2008 (CLP)**

GHS05 - GHS07

Mention d'avertissement **Danger****Mention de danger**

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H318

Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P280

Porter un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P313

Consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

Aucunes données disponibles.

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.2 Mélanges****Composants dangereux**

CAS/EINECS & No. d'enregistrement	EINECS	Nom chimique de la substance	Concentration	Classification
69-72-7	200-712-3	Acide salicylique	25-50 %	Acute Tox. 4, H302; Eye Dam. 1, H318
56-81-5	200-289-5	Glycérol	10-45 %	Valeurs limites seuil

DD-Delete White Line

Date 4.4.2019

Date antérieure: -

3.3 Autres informations

Les critères de classement sont expliqués au chapitre 16.

4. PREMIERS SECOURS**4.1 Description des premiers secours**

En cas d'accident ou de malaise, consulter un avis médical (si possible, montrer l'étiquette).

4.1.2 Inhalation

Faire en sorte que la personne dispose d'air frais et se trouve dans un endroit calme. Pratiquer la respiration artificielle en cas d'arrêt respiratoire. Appeler un médecin et lui donner la référence exacte du produit. En cas d'asphyxie prise d'oxygène. En cas d'évanouissement coucher dans une position latérale stable.

4.1.3 Contact avec la peau

Nettoyer aussitôt avec beaucoup d'eau ou à l'eau et au

4.1.4 Contact avec les yeux

Rincer aussitôt à grande eau pendant 10 à 15 minutes et appeler un médecin.

4.1.5 Ingestion

Appeler un médecin et lui donner la référence exacte du produit. Ne pas provoquer de vomissement: risque d'aspiration.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

D'autres informations importantes sont mentionnées dans d'autres parties de ce chapitre.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Respecter les informations toxicologiques supplémentaires du paragraphe 11.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1 Moyens d'extinction****5.1.1 Moyens d'extinction appropriés**

brouillard d'eau, poudre d'extinction, mousse résistante aux alcools, gaz carbonique

5.1.2 Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gases de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial:

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eloigner les personnes non protégées. Porter des équipements de protection individuelle (voir paragraphe 8). Éviter l'inhalation de vapeurs et fumées. Éviter tout contact avec les yeux ou la peau.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne doit pas parvenir dans les égouts ou les eaux. Retenir les eaux polluées et les eaux de rinçage.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser par un moyen mécanique et éliminer en respectant la réglementation.

6.4 Référence à d'autres sections

Veuillez respecter les informations importantes mentionnées dans les autres chapitres. Et tout particulièrement celles concernant les équipements de protection personnelle (paragraphe 8) et l'élimination des déchets (paragraphe 13).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation des locaux de stockage et de travail. Aspiration indispensable à proximité.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé.

DD-Delete White Line

Date 4.4.2019

Date antérieure: -

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucunes données disponibles.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1 Paramètres de contrôle****8.1.1 Valeurs limites seuil**56-81-5 Glycérol 20 mg/m³ (8 h)
Finlande**8.2 Contrôles de l'exposition****8.2.1 Contrôles techniques appropriés**

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

8.2.2 Mesures de protection individuelle**8.2.2.1 Protection respiratoire**

Aucune protection spéciale n'est requise.

8.2.2.2 Protection des mains

Le port de gants de protection est obligatoire pour toute manipulation du produit.

8.2.2.3 Protection des yeux/du visage

lunettes de protection

8.2.2.4 Protection de la peau

vêtements de protection

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux naturelles, les eaux usées et le sol.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1 Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement****9.1.1 Aspect**

solide

9.1.2 Odeur

faible

9.1.3 Seuil olfactif

pas de données disponibles

9.1.4 pH

pas de données disponibles

9.1.5 Point de fusion/point de congélation

pas de données disponibles

9.1.6 Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

pas de données disponibles

9.1.7 Point d'éclair

pas de données disponibles

9.1.8 Taux d'évaporation

pas de données disponibles

9.1.11 Pression de vapeur

pas de données disponibles

9.1.12 Densité de vapeur

pas de données disponibles

9.1.13 Densité relative

pas de données disponibles

9.1.15 Coefficient de partage: n-octanol/eau

pas de données disponibles

9.1.16 Température d'auto-inflammabilité

pas de données disponibles

9.1.17 Température de décomposition

pas de données disponibles

9.1.18 Viscosité

pas de données disponibles

9.1.19 Propriétés explosives

pas de données disponibles

9.1.20 Propriétés comburantes

pas de données disponibles

9.2 Autres informations

-

DD-Delete White Line

Date 4.4.2019

Date antérieure: -

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- 10.1 Réactivité**
Aucune réaction dangereuse connue si les règles de stockage et de manipulation sont respectées.
- 10.2 Stabilité chimique**
Aucune réaction dangereuse connue si les règles de stockage et de manipulation sont respectées.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Aucune réaction dangereuse connue si les règles de stockage et de manipulation sont respectées.
- 10.4 Conditions à éviter**
Aucunes données disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles**
Aucunes données disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux**
Si les règles de stockage et de manipulation sont respectées: aucun connu.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- 11.1.1 Toxicité aiguë**
Nocif en cas d'ingestion.
Acide salicylique:
LD50: 891 mg/kg (par voie orale, rat)
LD50: > 2000 mg/kg (voie cutanée, rat)
- 11.1.2 Irritation et corrosion**
Provoque des lésions oculaires graves.
- 11.1.3 Sensibilisation**
Non classé.
- 11.1.4 Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée**
Non classé.
- 11.1.5 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Non classé.
- 11.1.6 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Non classé.
- 11.1.7 Danger par aspiration**
Vu les propriétés physico-chimiques du produit, un risque d'aspiration est improbable.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- 12.1 Toxicité**
- 12.1.1 Toxicité aquatique**
Non classé.
- 12.2 Persistance et dégradabilité**
- 12.2.1 Biodégradation**
Aucunes données disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation**
Une bioaccumulation est improbable.
- 12.4 Mobilité dans le sol**
Aucunes données disponibles.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
Ce produit ne contient pas de substances notables évaluées comme étant persistantes, bioaccumulantes et toxiques (PBT) ou comme très persistantes et très bioaccumulantes (vPvB).
- 12.6 Autres effets néfastes**
aucun connu

DD-Delete White Line

Date 4.4.2019

Date antérieure: -

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Respecter la réglementation locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1 Numéro ONU**

-

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

-

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

-

14.4 Groupe d'emballage

-

14.5 Dangers pour l'environnement

-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Veuillez respecter les informations importantes mentionnées dans les autres chapitres.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le transport en vrac en navires-citernes n'est pas prévu.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Respecter les réglementations locales et nationales.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Un rapport de sécurité chimique conforme au règlement (CE) REACH 1907/2006 n'a pas été établi pour ce produit.

16. AUTRES INFORMATIONS**16.3 Les principales références bibliographiques et sources de données**

ECHA C&L Inventory

16.4 Procédure de classification

Méthode de calcul.

16.5 Une liste des phrases R, mentions de danger, phrases de sécurité et/ou conseils de prudence pertinents

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

16.6 Conseils relatifs à la formation

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux.

16.8 Information complémentaire fournie par:

FinnHoof Oy/Ltd

heikki.kemppi@finnhoof.fi